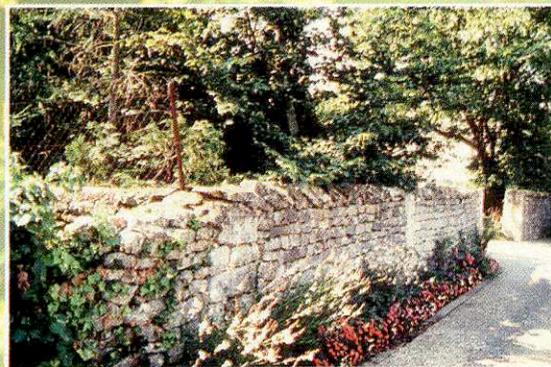


# Concours Départemental d'Aménagement et de Fleurissement de la Meuse - 2000



*Ici ou ailleurs...*

*...des exemples à suivre*

*Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement  
Comité Départemental du Tourisme*



ette année, nous vous proposons d'ouvrir et de feuilleter un livre d'images... Images de fleurs, images de jardins...

L'objectif n'est pas d'imiter les exemples proposés, mais de trouver une source d'inspiration au fil de la promenade.

Nous souhaitons que ce nouveau guide vous donne envie de recréer chez vous ces ambiances fleuries, parfumées et harmonieuses en attendant de participer au quatrième Concours Départemental d'Aménagement et de Fleurissement.

**Roger DUMEZ**  
Président  
du Conseil Général



**Yvon VANNEROT**  
Président du C.D.T.



**André DROITCOURT**  
Président du C.A.U.E.

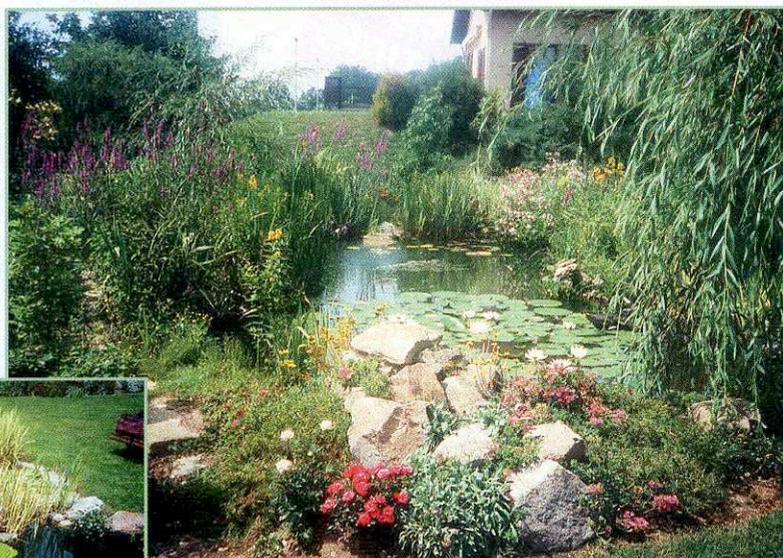


**L'EST**  
**RÉPUBLICAIN**

1 ENDROIT  
1 PLANTE

Le fleurissement attire le regard et révèle la spécificité d'un lieu en valorisant ses atouts.

La plante et l'endroit qui l'accueille, conjuguent leurs qualités.



*Roches et plantes de milieu humide flattent le bassin.*



*L'escalier et sa rampe végétale ne font qu'un.*



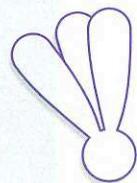
*Le grimpant enrichit la façade ; la façade valorise l'arbuste.*



*Le fleurissement rivalise avec la fontaine malheureusement devenue « jardinière ».*



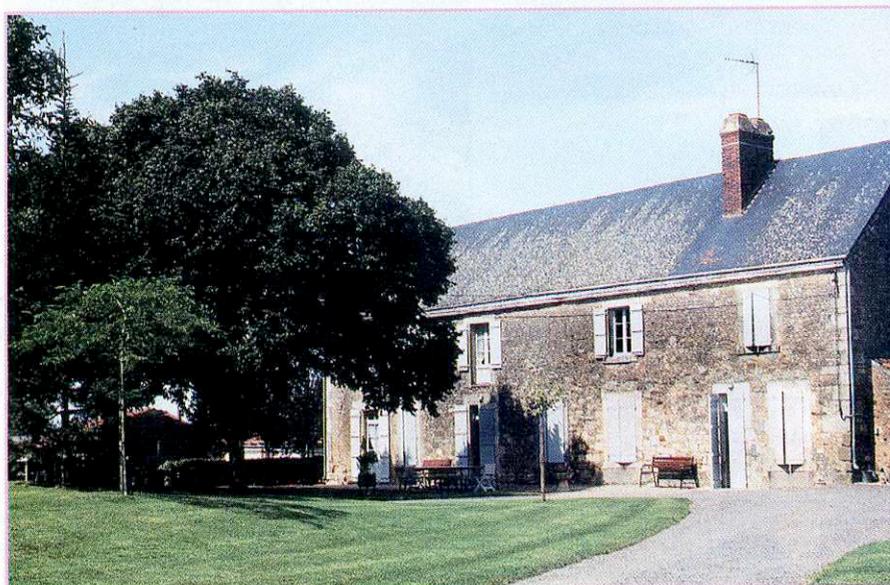
*Le fleurissement met en valeur et accompagne l'eau qui s'écoule.*



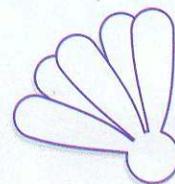
Fleurs,  
je vous aime  
un peu...



*Un fleurissement bien adapté à l'entrée de la commune.*



*Un simple gazon est un argument fort et efficace.*



Fleurs,  
je vous aime  
beaucoup...



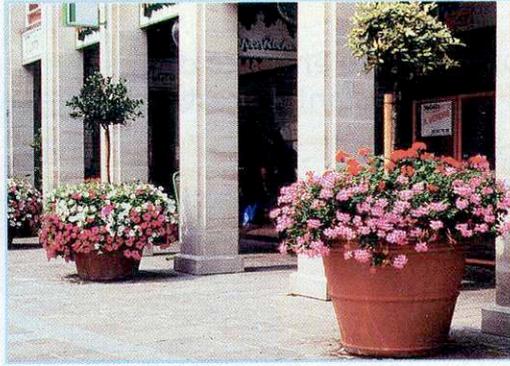
*Simplicité de quelques  
plantations regroupées.*



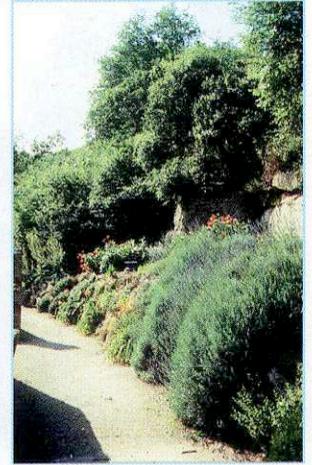
*3 ou 4 petits pots...  
il n'en faut pas plus  
pour un simple œil de bœuf.*



*Petit pot pour petite porte,  
grand pot pour grande porte.*

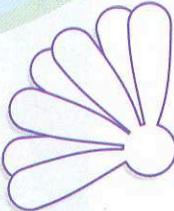


L'intensité du fleurissement  
doit être proportionnée :  
ni trop, ni trop peu.



*Fleurissement homogène pour automobilistes,  
fleurissement varié pour piétons.*

**JUSTE  
ÉQUILIBRE**



Flours,  
je vous aime  
à la passion...



*Faut-il multiplier le fleurissement pour mettre en valeur  
le pont ?*

*Quelques touches colorées et mesurées ne sont-elles pas  
préférables ?*

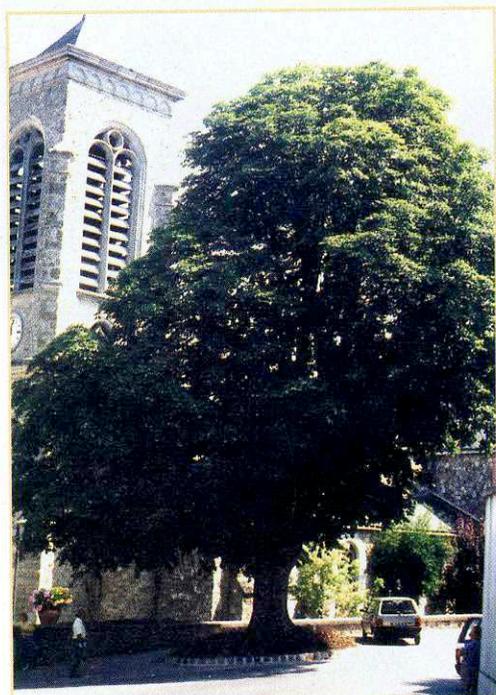
Dans la mise en place d'un accessoire, il est important de rester sobre et mesuré.



Discretion et sobriété rendent la formule agréable.

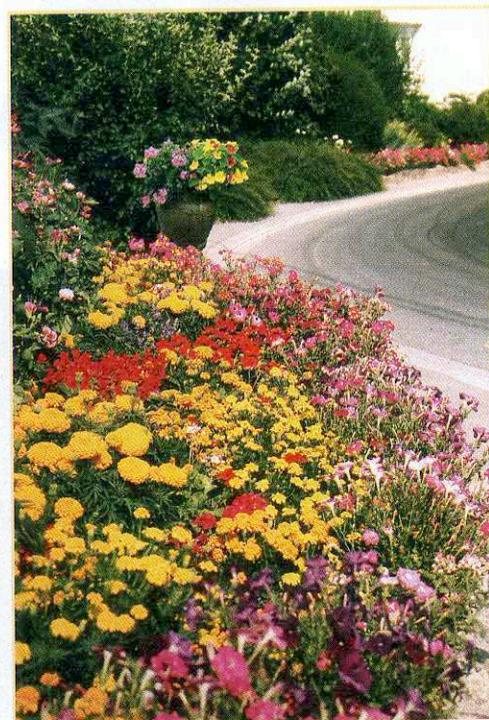


La fontaine est intégrée, ni provocante, ni tapageuse.



Gaspillage d'énergie : le pot encombre le parvis de l'église ; l'arbre se dispense de cet accessoire.

Un pot seul ne produit pas toujours l'effet attendu. Tout dépend de son implantation.



Intégration réussie du pot dans le massif et belle homogénéité de teintes.

CERISE  
SUR  
LE GATEAU



*Trouver la bonne pierre à associer  
au fleurissement.*



*Choisir une plante originale en couverture de mur.*



*Souligner un arc par un cordon fleuri.*



*Enrichir une clôture par un fleurissement associé.*

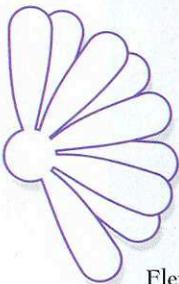


*Encore une bonne idée : avoir semé ces fleurs champêtres  
en bordure du canal.*

Les arbres et les arbustes par la constance de leur silhouette sont les alliés du fleurissement. Ils lui donnent ses lettres de noblesse.



*Ombre protectrice et bienveillante du marronnier.*



Fleurs,  
je vous aime  
à foison...



*Harmonie  
de puissance  
avec  
l'environnement  
bâti.*



*Arbres et arbustes contribuent  
à la structure de base du jardin.*



*Les arbustes constituent une source inépuisable  
de contrastes, de textures et de couleurs.*



*Les végétaux grimpants occupent  
eux aussi une place de choix.*



*Des arbustes encadrent l'entrée.*



*Les arbres fruitiers sont à utiliser  
généreusement.*



*En alignement, les arbres construisent  
une structure forte.*

## CHOIX DES PLANTES VIVACES

Nouvelles alliées du fleurissement : les plantes vivaces. Elles sont à conjuguer par tous les temps et à toutes les modes mais surtout en association aux arbustes comme aux plantes annuelles.

### LES PLANTES

#### « PASSE PARTOUT »

- . Achillea
- . Anémone
- . Aster
- . Campanule
- . Coréopsis
- . Géranium
- . Hébérocalle
- . Iberis
- . Népète
- . Rudbeckia
- . Solidago



*Plantées en masse, les plantes vivaces structurent un massif.*



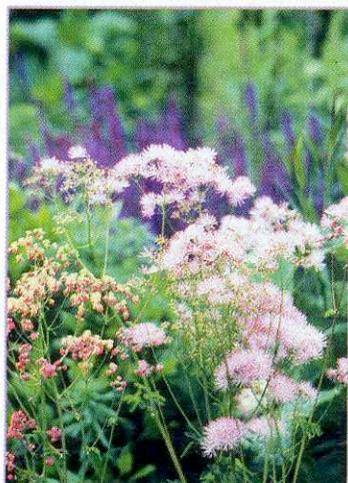
*Affirmation du caractère champêtre, les plantes vivaces sont à l'honneur.*



*Faculté d'association aux autres plantes du jardin.*



*Simplicité et rusticité à toute épreuve.*



*Richesse et subtilité des teintes et des mélanges en perpétuel renouvellement.*



## INTERVIEW DE MADAME CAPUCINE



*CDT/CAUE : Vous associez les arbustes au fleurissement, quels avantages y trouvez-vous ?*

**Mme Capucine :** mes arbustes assurent la structure permanente ; le fleurissement l'anime et le rehausse au fil des saisons.



*CDT/CAUE : Vous plantez massivement les plantes vivaces. Est-ce un exemple à suivre ?*

**Mme Capucine :** bien sûr qu'il faut user et abuser des plantes vivaces ! Leur variété est infinie et l'entretien sensiblement réduit par rapport à celui des annuelles. L'arrosage est nettement limité.

*CDT/CAUE : N'est-ce pas plus compliqué de faire pousser des plantes vivaces ?*

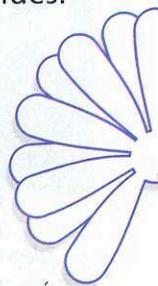
**Mme Capucine :** non, et c'est surtout plus amusant ! On déplace, on multiplie par division de touffes, on fait des essais de compatibilité... De surcroît, les travaux sont plus échelonnés tout au long de l'année.



*CDT/CAUE : Vous opposez la rigueur des haies de buis au foisonnement des fleurs. Est-ce de nature à alléger l'entretien ?*

**Mme Capucine :** oui, parce que les tontes de gazon sont plus simples à effectuer et les bordures de massifs mieux tenues.

Fleurs,  
je vous aime  
à la folie...



*CDT/CAUE : Chacun de vos massifs présente une couleur dominante. Pourquoi évitez-vous les mélanges ?*

**Mme Capucine :** je trouve l'homogénéité de couleurs plus élégante.



Rappelons ici la théorie  
des couleurs



Chaque fois qu'un massif est composé d'une teinte unique, le résultat est sans risque d'erreur ; c'est la formule à « succès assuré ».



La teinte unique, c'est aussi une identité très marquée et un tempérament affirmé.



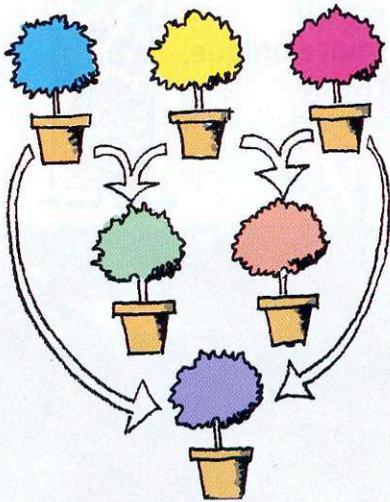
A l'intérieur d'une teinte unique, il est possible de jouer sur toute une gamme de nuances.



Même avec le rose comme teinte exclusive, ce massif est plein de richesse et de variété.

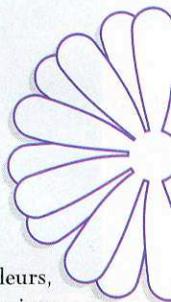


**COULEURS :  
LES  
MÉLANGES**



**Astuce**

Pour créer un contraste fort, on associe une couleur composée (vert, orange, violet) avec la couleur fondamentale (rouge, jaune, bleu) qui n'entre pas dans sa composition chromatique.

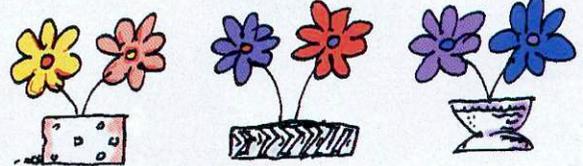


Flours,  
je vous aime  
plus que tout...

**Précaution**

Formules à éviter...

Eviter le mélange de l'orange et du jaune, de l'orange et du rouge, du violet et du rouge, du violet et du bleu...



**COULEUR :  
LA  
DOMINANTE**

Le mélange de couleurs réussi est composé d'une teinte dominante rehaussée par des ponctuations de couleurs complémentaires en touches plus légères.

13



*Le rouge attire le regard, le blanc et le vert enrichissent le décor.*



*Le bleu dominant permet d'échapper à la confusion. L'arche est mise en scène, sans multiplication excessive de couleurs.*

*Le blanc crée l'ambiance, le jaune joue les variations.*



*Le vert dominant est éclairé par des touches de blanc.*

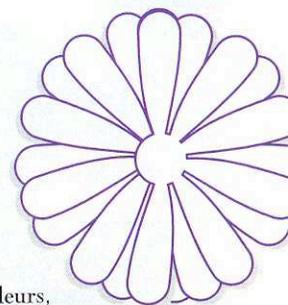


*La qualité de la halle est servie par une teinte dominante : le rose.*

Le blanc, c'est la teinte miracle.  
Il se marie à toutes les autres et révèle leurs nuances.  
Il illumine un massif et adoucit les contrastes excessifs.



*Le blanc éclaircit le massif de rouge soutenu.*



Fleurs,  
je vous aime...  
je vous aime... je vous aime...



*La nature a su organiser  
la richesse des teintes d'automne ;  
sachons nous en inspirer...*

**S'inscrire au Concours Départemental d'Aménagement et de Fleurissement 2000 et suivre les conseils du présent guide, c'est mettre toutes les chances de votre côté pour gagner l'un des lots suivants :**

- Une visite collective sur un site reconnu pour la qualité de son fleurissement
- Un bon d'achat d'une valeur de 1.500<sup>F</sup>
- Un abonnement au magazine « Détente Jardin » offert par le Crédit Agricole de Lorraine

### Extrait du règlement

#### Article I - Principe de base

Le Concours Départemental d'Aménagement et de Fleurissement s'inscrit dans le cadre défini par le Comité National Pour le Fleurissement de la France.

#### Article II - Les candidats

Ce concours s'adresse :

- aux communes adhérant à une démarche de Développement Local ou signataires d'un Contrat de Ville,
- aux particuliers résidant dans ces communes.

#### Sont hors concours :

- les communes ayant déjà une distinction régionale ou nationale,
- pendant 3 ans, les particuliers qui ont obtenu un premier prix.

#### Article III - Les catégories

Les participants pourront concourir dans l'une des catégories suivantes :

##### Communes :

- catégorie 1 : Communes de 1 à 500 habitants,
- catégorie 2 : Communes de 501 à 1 500 habitants,
- catégorie 3 : Commune de 1 501 à 5 000 habitants,
- catégorie 4 : Communes de + de 5 000 habitants.

**Maisons d'habitation** (avec jardin très visible de la rue, sans jardin),

**Fermes,**

**Commerces et Locaux Artisanaux,**

Bâtiments publics (écoles, mairies, gendarmeries, casernes de pompiers...)

#### Article IV - Modalités d'inscription

Les communes désirant s'inscrire au concours doivent remettre leur dossier d'inscription à leur structure intercommunale à vocation Développement Local pour le 3 juin 2000. Tout dossier adressé après cette date ne pourra être pris en considération.

Tout dossier comprendra notamment les documents suivants :

- l'imprimé d'inscription,
- une note présentant la démarche et les aménagements réalisés,
- des photographies de la commune présentant les aménagements spécifiques,
- un plan de situation localisant les aménagements pour les communes de plus de 1 500 habitants.

Les propriétaires, agriculteurs, commerçants ou autres entités souhaitant participer au concours doivent s'inscrire auprès de leur mairie pour **le 27 mai 2000**. Les municipalités doivent transmettre ces inscriptions à leur structure intercommunale de rattachement pour **le 3 juin 2000**. La structure intercommunale transmettra ensuite l'ensemble des candidatures au Comité Départemental du Tourisme pour **le 10 juin 2000**.

#### Article V - Critères de notation

**Harmonie générale :** Comment les travaux d'aménagement, d'embellissement et de fleurissement s'intègrent-ils à leur environnement ?

**Globalité des actions :** L'aménagement réalisé utilise-t-il des arguments complémentaires au simple fleurissement pour améliorer le cadre de vie ? (mobiliers, éclairage, couleur des peintures...).

**Simplicité des réalisations :** La réalisation s'exprime-t-elle dans des formes simples, claires et selon de bonnes proportions ?

**Références locales :** L'aménagement valorise-t-il les atouts locaux ? Met-il en œuvre des matériaux et des végétaux régionaux ?

**Règles et qualités de mise en œuvre :** La qualité du fleurissement est-elle assurée dans le choix des fleurs, la répartition et la mise en forme des couleurs... ? L'opération présente-t-elle une bonne qualité d'entretien ? L'aménagement témoigne-t-il d'une bonne participation de la population ?

### Pour tout renseignement complémentaire

Comité Départemental du Tourisme  
Hôtel du Département  
55012 BAR LE DUC Cedex  
Tel. : 03 29 45 78 40 - Fax : 03 29 45 78 45

C.A.U.E  
Hôtel du Département  
55012 BAR LE DUC Cedex  
Tel. : 03 29 45 77 68 - Fax : 03 29 45 77 69

Rédaction : CAUE de la Meuse (H. LE ROY - P.A. DELMOTTE - Paysagistes) avec la collaboration du CDT de la Meuse.  
Photos : CAUE de la Meuse - CAUE de la Vendée - CDT de la Marne, Pierre VINCENT - CDT de Meurthe-et-Moselle - CDT de la Meuse - ARFLOR - Service Cadre de Vie de la Ville d'Epinal - P.A. DELMOTTE - H. LE ROY.